

Formation permanente proportionnelle

**Tout est question de proportions, dit-on parfois...
Déclinons cet adage à propos de la formation permanente.**

- La proportion importante de la formation permanente dans les textes et les discours : déontologiquement obligatoire, inscrite dans la loi en France depuis 1996 pour les médecins, depuis 2011 pour l'ensemble des professionnels de santé.
- La proportion de la formation permanente dans les faits : une minorité des professionnels s'inscrivant à des programmes présentiels ou non présentiels ; une désaffection, voire des désinscriptions de formations ou de programmes de "développement professionnel continu" (DPC), même quand les participants n'ont aucun frais et sont indemnisés pour le temps passé.
- La proportion de l'effort de formation permanente par rapport à l'effort de formation initiale : alors que pour les professionnels de santé aussi, les connaissances et compétences sont sans cesse à entretenir, à mettre à jour, à compléter.
- La proportion des frais des professionnels de santé libéraux consacrée à la formation permanente : quelques centaines d'euros par an sur plusieurs dizaines de milliers d'euros ; la proportion des frais réels de formation permanente engagés par les professionnels de santé salariés, déduits de leurs revenus.
- La proportion de formations réellement indépendantes par rapport aux formations sponsorisées.
- La proportion d'informations indépendantes choisies par les professionnels de santé, par rapport aux

informations biaisées, téléguidées ou publicitaires qui, indépendamment ou non de leur volonté, les inondent et les atteignent : revues sponsorisées, publicités directes ou rédactionnelles reçues de toute part, visite médicale, voies détournées que sont les essais cliniques "bidon", la participation à des enquêtes récompensées financièrement ou par des cadeaux souvent dérisoires, etc.

Chaque professionnel de santé a toute liberté pour maîtriser ces proportions, et par conséquent le contenu de sa formation permanente !

Prescrire

Tout est question de proportions

